

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 6 juin 2016, à 20 h à la salle des délibérations, située au 1025, route Principale, Daveluyville.

SONT PRÉSENTS : M. Ghyslain Noël, maire  
M. Roland Ayotte, conseiller no. 1  
M. Denis Bergeron, conseiller no. 2  
M. Antoine Cormier, conseiller no. 3  
Mme Hélène Laforest, conseillère no. 7  
M. Camil Noël, conseiller no. 9  
M. Alain Raymond, conseiller no. 10  
M. François Robidoux, conseiller no. 11

EST ABSENTE : Mme Christine Gentes, conseillère no. 6

Le directeur général par intérim, M. Réal Savoie et la greffière, Mme Pauline Vrain, assistent également à la séance.

Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée.

**2016-06-123.**  
Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour

La greffière constate le quorum. Le maire fait lecture de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Hélène Laforest**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'agenda tel que déposé, incluant les sujets suivants, ajoutés aux affaires nouvelles :

- Appui financier pour le 24 heures du trotteur
- Dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement – Parc Industriel
- Avis de motion – Ajout de la zone P-2 dans le règlement de zonage
- Achat d'articles promotionnels
- Avis de motion – Asphaltage de la 105<sup>E</sup> Rue
- Avis de motion – Asphaltage du 4<sup>E</sup> Rang Est et de la 13<sup>E</sup> Avenue

Remise des attestations – Partenaires 12-18

La Ville de Daveluyville tient à souligner l'engagement bénévole de plusieurs jeunes citoyens âgés de 12 à 18 ans, qui par leur ténacité, leur générosité et leur dévouement, ont contribué à favoriser la solidarité sociale et à développer un sentiment d'appartenance à la municipalité. C'est avec fierté que le maire Ghyslain Noël leur décerne une attestation de reconnaissance en remerciement de leur engagement bénévole pendant l'année 2015-2016. Félicitations à Marika Roy-Pelletier, Jade Lemay, Philippe Noël, Mathis Drouin, Alex Robidoux, Alexandre Boivin, Alexis Luneau, Willyam Morin, Audrey Maheux, Annik Maheux et Megan Picard.

**2016-06-124.**  
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2016

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 mai 2016 a été soumise pour approbation à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**2016-06-125.**

Adoption du  
procès-verbal de la  
séance  
extraordinaire du  
9 mai 2016

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 9 mai 2016 a été soumise pour approbation à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité que la greffière soit dispensée de donner lecture dudit procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que soumis.

Suivi des dossiers

MRC d'Arthabaska

M. Ghyslain Noël, maire, mentionne que lors de la rencontre du Conseil de la MRC d'Arthabaska du 18 mai dernier, les points suivants ont été discutés :

- Une présentation par M. Cédric Brunelle qu'un projet sur la route 116 va être lancé pour faire de la sensibilisation relativement à la sécurité routière à l'approche de quatre lieux où est arrivé un accident mortel. Une photo d'une victime ainsi qu'un message de sensibilisation seront affichés sur le bord de la route. Des capsules web seront aussi diffusées sur internet et aussi dans les cours de conduite. Les familles des victimes collaborent étroitement au projet.
- Présentation de l'organisme Pacte Bois-Franc qui est un organisme de médiation pour résoudre les conflits sans nécessairement avoir recours à la justice.

**PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS**

**2016-06-126.**

Cercle des Jeunes  
Ruraux de Saint-  
Valère

**CONSIDÉRANT** l'exposition locale le 9 juillet 2016 à la ferme Frontières Holstein S.E.N.C., propriété d'Élizabeth Lépine, Claude et Raphaël Blanchard au 42, rang 4 Est à Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Denis Bergeron**, il est résolu à l'unanimité de mettre une publicité dans le livret d'exposition au coût de 50 \$ pour une demi-page et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

Tournée du  
Carrefour  
jeunesse-emploi  
du comté Nicolet-  
Bécancour

Réception d'un communiqué de presse du Carrefour jeunesse-emploi du comté Nicolet-Bécancour mentionnant que l'organisme sera présent à Daveluyville, au Carrefour des générations le 15 juin prochain pour faire connaître ses services. Les personnes âgées de 16 à 35 ans sont donc invitées à un BBQ gratuit de 11 h 30 à 13 h 30 au 419, rue Principale.

Bilan de la 35<sup>e</sup>  
édition du Festival  
Annuel des  
Voitures  
Anciennes de  
Daveluyville

Réception d'une correspondance du Club des Voitures Anciennes de Daveluyville (VAD) faisant état du bilan pour l'édition du 21 et 22 mai dernier. Le bilan de la 35<sup>e</sup> édition a été fort possiblement l'année record du festival. Ce n'est pas moins de 534 voitures qui ont été accueillies le dimanche. Le nombre de visiteurs est difficile à chiffrer étant donné l'accès gratuit, mais la participation a été impressionnante.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**

**2016-06-127.**

Comptes de mai  
2016

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2016 de la Ville de Daveluyville totalisant 285 129.55 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Diane Leclerc, trésorière, confirme que la Ville de

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des comptes énumérés sur ladite liste pour le mois de mai 2016.

**2016-06-128.**  
Achat  
d'épinglettes

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-05-117. adoptant le logo de la nouvelle Ville de Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité d'acheter 2000 épinglettes auprès de Rivard Publicité, au montant total de 3 656.21 \$, taxes incluses plus les frais de transport et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé.

Dévoilement du  
logo de la nouvelle  
Ville de  
Daveluyville

M. Ghyslain Noël mentionne que lors de la séance extraordinaire du lundi 9 mai 2016, le logo de la nouvelle Ville de Daveluyville a été adopté. La population est donc conviée au dévoilement officiel du nouveau logo le jeudi 23 juin 2016 à 19 h 45, au Parc Beaudoin, dans le cadre de la Fête nationale du Québec.

**2016-06-129.**  
Fermeture du  
bureau municipal  
lors de la Fête du  
Canada et de la  
période estivale

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal le lundi 4 juillet pour la Fête du Canada et du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2016 inclusivement pour la période estivale.

**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur les logements de l'Office municipal d'Habitation sur la 5<sup>E</sup> Rue, la clinique médicale, les comptes à payer, les moyens de communication du Conseil municipal, les branches en arrière de l'église, l'incendie du 2 février 2015, les plans et devis au Lac-à-la-Truite, et l'affichage du voisin de la Belle Québécoise, questions auxquelles le maire a répondu.

**TRANSPORT**

**2016-06-130.**  
Vandalisme sur les  
bacs à fleurs dans  
la courbe de  
l'église

**CONSIDÉRANT** les actes de vandalisme commis sur les bacs à fleurs dans la courbe de l'église, la fin de semaine du 28 et 29 mai dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** les bacs à fleurs dans la courbe de l'église doivent être installés afin d'améliorer la visibilité et la sécurité;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est résolu de mandater Boutique Suzy Fleuriste à refaire les plantations dans les quatre (4) bacs à fleurs vandalisés dans la courbe de l'église au montant maximal de 160 \$, taxes en sus et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

**AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

Liste des permis

Le directeur général par intérim dépose la liste des permis émis et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de mai 2016, 30 permis ont été émis, totalisant

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

596 592 \$.

Acquisition du lot  
4 441 969 situé  
dans le 2<sup>E</sup> Rang

Sujet reporté à une séance ultérieure.

**LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

**2016-06-131.**  
Bibliothèque –  
Formation *Cap sur  
les bénévoles*

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Hélène Laforest**, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement des frais de kilométrages et de subsistance à Mme Andrée Désilets pour la formation *Cap sur les bénévoles*, le 5 mai dernier, pour la bibliothèque municipale, pour un montant de 60.14 \$, taxes incluses.

**POLITIQUE FAMILIALE**

**2016-06-132.**  
Nomination de la  
personne  
responsable du  
dossier « Aînés »

**CONSIDÉRANT** la résolution 2015-12-209. de l'ancienne Ville de Daveluyville nommant Mme Hélène Laforest, personne responsable du dossier « Aînés » pour la Ville de Daveluyville;

**CONSIDÉRANT** l'officialisation du regroupement municipal de la Ville de Daveluyville et la Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault le 9 mars dernier;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité :

- 1- **D'**abroger la résolution 2015-12-209. de l'ancienne Ville de Daveluyville;
- 2- **DE** nommer Mme Christine Gentes, personne responsable du dossier « Aînés » pour la Ville de Daveluyville.

**2016-06-133.**  
Nomination des  
représentants du  
comité MADA

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Daveluyville doit se doter d'un comité pour satisfaire aux exigences du programme Municipalité Amie des Aînés (MADA);

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Roland Ayotte**, il est résolu à l'unanimité que soient nommés comme représentants sur le comité MADA :

- Mme Christine Gentes, conseillère à la Ville de Daveluyville
- Mme Josiane Nolet
- Mme Kim Boucher
- Mme Marie-Paule Croteau
- M. Jean-Marie Godin
- Mme Sophie Houde
- Mme Lucille Houle

**LÉGISLATION**

**2016-06-134.**  
Ajout au  
règlement no. 3  
relatif à  
l'imposition d'une  
taxe aux fins du  
financement des  
centres d'urgence  
9-1-1

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-05-110. qui adoptait le règlement no. 3 décrétant l'imposition d'une taxe pour les centres d'urgence 9-1-1;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de faire un ajout au règlement pour abroger les règlements de l'ancienne Ville de Daveluyville et de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **Camil Noël**, il est résolu à l'unanimité d'ajouter au règlement no.

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

3, intitulé « Règlement no. 3 relatif à l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 » :

« **ARTICLE 6** Le présent règlement remplace le règlement no. 497 adopté par l'ancienne Ville de Daveluyville et le règlement no. 246 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault. »

**2016-06-135.**  
Adoption du  
règlement no. 4  
relatif à la vidange  
des installations  
septiques

**ATTENDU QUE** le conseil municipal estime qu'il est dans l'intérêt de la Ville d'adopter un règlement établissant les normes relatives à la vidange, à l'entretien, à l'inspection et à l'étanchéité des installations septiques;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Roland Ayotte lors de la séance ordinaire tenue le lundi 14 mars 2016;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des membres présents déclarent avoir reçu dans le délai requis une copie du projet de règlement et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Camil Noël** et résolu unanimement :  
**QUE** le règlement numéro 4 intitulé « Règlement numéro 4 relatif à la vidange des installations septiques » soit adopté tel que déposé.

**2016-06-136.**  
Adoption du  
règlement no. 5  
relatif à la  
compensation de  
vidange des  
installations  
septiques

**ATTENDU QUE** la compensation relative aux installations septiques doit se faire par règlement;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Camil Noël lors de la séance ordinaire tenue le lundi 14 mars 2016;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des membres présents déclarent avoir reçu dans le délai requis une copie du projet de règlement et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Denis Bergeron** et résolu unanimement :  
**QUE** le règlement numéro 5 intitulé « Règlement numéro 5 relatif à compensation de vidange des installations septiques » soit adopté tel que déposé.

**2016-06-137.**  
Avis de motion –  
Règlement relatif  
à la circulation des  
véhicules hors  
route (VHR)

**AVIS DE MOTION**  
Avis est donné par **Roland Ayotte** qu'un règlement relatif à la circulation des véhicules hors route (VHR) sera adopté à une séance ultérieure.

**2016-06-138.**  
Règlement relatif  
aux règles  
d'attribution et de  
suivi budgétaires

**AVIS DE MOTION**  
Avis est donné par **Alain Raymond** qu'un règlement relatif aux règles d'attribution et de suivi budgétaires sera adopté à une séance ultérieure.

**AFFAIRES NOUVELLES**

Appui financier  
pour le 24 heures  
du trotteur

Sujet reporté à une séance ultérieure.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**2016-06-139.**

Dépôt du 1<sup>er</sup>  
projet de  
règlement  
modifiant la grille  
de zonage numéro  
I3 du règlement de  
zonage numéro  
238 de l'ancienne  
Municipalité de  
Sainte-Anne-du-  
Sault

**ATTENDU QUE** l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault a adopté le règlement de zonage numéro 238 le 8 septembre 2009;

**ATTENDU QUE** le règlement numéro 238 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1);

**ATTENDU QUE** l'ancienne Ville de Daveluyville et l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault ont fait l'objet d'un regroupement municipal devenu officiel, mercredi le 9 mars 2016, à la suite de la parution du décret 127-2016 dans la Gazette officielle du Québec;

**ATTENDU QUE** la Ville de Daveluyville souhaite modifier la grille des spécifications de la zone industrielle I3 afin d'y autoriser la «vente au détail de remorque» et la «vente, réparation et entretien de machinerie et équipement agricole»;

**ATTENDU QUE** ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller Antoine Cormier lors de la séance ordinaire tenue le 9 mai 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Antoine Cormier** et résolu unanimement :

**QUE** le 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant la grille de zonage numéro I3 du règlement de zonage numéro 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault soit adopté tel que déposé.

**2016-06-140.**

Avis de motion –  
Ajout de la zone  
P-2

**AVIS DE MOTION**

Avis est donné par **Denis Bergeron**, qu'un règlement relatif à l'ajout d'une zone publique P-2 dans le règlement n<sup>o</sup>. 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault sera adopté à une séance ultérieure.

**2016-06-141.**

Achats d'articles  
promotionnels

**CONSIDÉRANT** la résolution 2016-05-117. adoptant le logo de la nouvelle Ville de Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Antoine Cormier**, il est refusé à majorité des conseillers de faire l'achat d'articles promotionnels avec le nouveau logo de la Ville de Daveluyville.

Sont pour : Roland Ayotte  
Denis Bergeron  
Antoine Cormier

Sont contre : Hélène Laforest  
Camil Noël  
Alain Raymond  
François Robidoux

**2016-06-142.**

Avis de motion –  
Asphaltage de la  
105<sup>E</sup> Rue

**AVIS DE MOTION**

Avis est donné par **Antoine Cormier**, qu'un règlement d'emprunt relatif à l'asphaltage de la 105<sup>E</sup> Rue sera adopté à une séance ultérieure.

**2016-06-143.**

Avis de motion –  
Asphaltage du 4<sup>E</sup>  
Rang Est et de la  
13<sup>E</sup> Avenue

**AVIS DE MOTION**

Avis est donné par **Camil Noël**, qu'un règlement d'emprunt relatif à l'asphaltage du 4<sup>E</sup> Rang Est et de la 13<sup>E</sup> Avenue sera adopté à une séance ultérieure.

**Procès-verbaux  
Ville de Daveluyville (Québec)**

**2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de questions, les personnes présentes ont posé des questions sur la 2<sup>E</sup> Rue, le balayage des rues, vidange des fosses septiques, les quadriporteurs sur la route 261, les bacs à fleurs, la clinique médicale et l'abattage des arbres, questions auxquelles le maire a répondu.

**2016-06-144.**

Fin de la séance et  
levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition d'**Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 21 h 53.

\_\_\_\_\_  
Ghyslain Noël, maire

\_\_\_\_\_  
Pauline Vrain, greffière

Version non officielle